

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:      Pagination multiple.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

# CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VO L. III

MONTREAL, 8 OCTOBRE 1892.

No 16

## UNE ÈRE NOUVELLE

VIFS DÉBATS AU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

LES LAIQUES RECLAMENT DES RÉFORMES  
COMBATTUES PAR LES ÉVÊQUES.

Sous ces titres flamboyants, l'*Electeur* nous raconte ce qui vient de se passer à Québec, au comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique. Les deux années que le CANADA-REVUE a consacrées à cette question si importante de l'éducation populaire n'ont pas été entièrement perdues. Le réveil s'est produit, et nous attendons avec confiance le résultat de la lutte qui va s'engager entre l'obscurantisme et le progrès. Voici l'article de l'*Electeur* :

L'Hon. L. R. Masson, ancien lieutenant-gouverneur, ancien ministre fédéral, ramena devant le Conseil sa proposition rejetée au terme précédent, laquelle entraînerait des réformes radicales dans notre système d'enseignement, en exigeant, comme cela se fait en Europe, que tous les professeurs, ecclésiastiques comme laïques, faisant partie du corps enseignant dans les communautés de femmes ou d'hommes, aient à subir des examens avant d'entrer dans l'enseignement, afin de bien constater leur compétence, chacun dans sa partie.

D'après ce qui se raconte, M. Masson aurait été bientôt interrompu par Mgr. Lasfèche, et un dialogue excessivement animé se serait engagé entre les deux distingués collègues.

— M. Masson, aurait dit Mgr. Lasfèche, je prendrai la liberté de vous faire remarquer que cette question nous regarde, nous les évêques.

— Pardon, monseigneur, aurait riposté M. Masson, ce n'est pas vous que cela intéresse le plus, mais plutôt nous les laïques. Vous n'avez pas d'enfants à faire instruire, tandis que nous en avons, et nous sommes les plus intéressés à perfectionner leur éducation. Il est temps, aurait continué M. Masson, que vous compreniez, messeigneurs, que le public réclame énergiquement des réformes dans notre système d'éducation. Quand les pères de famille vont se plaindre aux autorités des séminaires de ce que leurs enfants n'y reçoivent pas l'instruction nécessitée par notre état de société, et ne sortent pas des collèges outillés pour se paver un chemin dans la vie, on nous répond invariablement que les séminaires n'ont pas été établis pour préparer les jeunes gens à devenir des ingénieurs ou des commerçants, mais surtout pour faire des prêtres.

Mgr. Lasfèche. — Vous admettez, M. Masson, que les prêtres ont bien leur utilité.

M. Masson. — Je ne vous le conteste pas, monseigneur, mais assurément vous ne comptez pas faire des prêtres des centaines d'élèves qui fréquentent les collèges? Pour un groupe de 25 à 30 sujets, vous privez tout le reste de la communauté de l'instruction qui lui est absolument nécessaire; et quand nous voulons, nous les catholiques, envoyer nos enfants aux écoles protestantes, on nous menace de la cen-

sure. Il est temps que ce système cesse. Le public l'exige, et nous sommes tenus, comme ses représentants, de lui faire une concession aussi légitime.

Puis, se retournant vers Mgr. Lasfèche, M. Masson aurait ajouté: Ne bravez pas plus longtemps la population catholique. L'affaire Guyhot n'a été que la goutte d'eau qui a fait déborder la mesure...

On ne se fait pas d'idée de l'impression produite par ce langage énergique venant d'un homme de la position et du caractère élevé de M. Masson.

Le vote étant pris, la proposition de M. Masson l'aurait emporté, ayant réuni pour elle tous les membres laïques du conseil, moins M Eugène Crépeau; tous les évêques auraient voté contre.

N'est-ce pas que voici du nouveau?

Il va de soi que nous approuvons de tout cœur les remarques de l'hon. M. Masson, et nous croyons compléter sa pensée, ainsi que celle de tous les hommes éclairés du pays, en allant beaucoup plus loin!

D'abord, quelles objections sérieuses peuvent avoir nos évêques à ce que les ecclésiastiques subissent des examens avant d'entrer dans l'enseignement? Si ces messieurs sont réellement en état de devenir bons professeurs, ils sortiront victorieux de l'épreuve; si ce sont des incapables, la jeunesse, les parents, le public et le clergé lui-même ont tout à gagner en les éliminant.

Pourquoi vouloir toujours tromper? Est-ce que celui qui a fait quelques années d'études dans un de nos collèges classiques ne sait pas comment tout s'y passe? Est-ce que nous, qui avons été huit ans dans un de ces collèges, et qui y tenons actuellement nos enfants, nous ne savons pas comment l'éducation y est donnée? Ceux qui nous enseignent le latin, le grec, les lettres et les sciences terminent leur cours et n'en savent guère plus long que les élèves sur les matières qu'ils entreprennent d'enseigner. Bien plus, bon nombre d'entre eux sont sans talents, ont traîné la queue de leur classe pendant huit, neu et dix longues années, et ils se trouvent tout à coup bombardés professeurs de chimie, de latin ou de littérature. De gens qui auraient été à leur place derrière les manchons d'une charue, on fait des professeurs de langues et de sciences.

Nos évêques connaissent bien cela, et ils ont mauvaise grâce à vouloir perpétuer un pareil système.

Ainsi que le leur faisait remarquer l'hon. M. Masson, cette question nous regarde autant et plus qu'eux. Il est grandement temps de le dire, et il faut agir sans plus tarder.

Nous n'avons pas un seul collège catholique où l'on prépare la jeunesse à faire face aux misères de la vie ; on ne veut pas former des laïques ; les établissements du pays sont tous de petits séminaires qui sont dégénérés en manufactures de prêtres (qu'on nous pardonne l'expression).

Oui, nos collèges sont fondés et supportés par nous pour préparer la jeunesse à entrer dans les ordres religieux.

Essayez de faire apprendre la sténographie, la clavigraphie à votre enfant, on vous répondra qu'un prêtre n'a pas besoin de connaître ces choses du siècle, ces inventions modernes ; et si vous conseillez à votre enfant de les étudier, d'apprendre et de pratiquer seul, en cachette ou autrement, on vous le flanquera à la porte sans plus de cérémonie. Des prêtres, encore des prêtres, toujours des prêtres, rien que des prêtres.

Il n'est pas nécessaire d'avoir du talent au collège pour devenir prêtre. Tout sujet est bon pour faire un ecclésiastique. Aussi faut-il voir comme on vous les choye, ceux qui se destinent à prendre la soutane ; tandis que d'un autre côté, le galeux qui est à la tête de sa classe, mais qui s'en va dans le monde, ne reçoit, lui, que des horions, des insultes bêtes et des traitements stupides.

Première conséquence : la jeunesse a peur d'affronter les misères laïques, et elle endosse la soutane pour y trouver une vie toute tracée, toute faite et toute de bonheur et de joie.

Deuxième conséquence : ignorance crasse quand on a fini son cours d'études.

Troisième conséquence : la province est couverte de prêtres qui se croient tous des Lacordaire, et qui sont trop souvent des Guyhot.

Le public réclame énergiquement des réformes dans notre système d'éducation ; il nous faut des collèges pour former des laïques, ou nous serons forcés d'envoyer nos enfants ailleurs. Censure ou non, nous voulons donner à nos enfants les moyens pratiques de gagner leur vie. Nous ne voulons plus être traités de race inférieure.

Si cette insulte nous est jetée à la face par les ennemis de notre race, notre clergé doit en prendre sa bonne part de blâme, à moins qu'il ne fasse de cela comme du reste : qu'il prenne le tout.

Il n'a jamais voulu rien faire ni pour notre instruction, ni pour notre éducation. Nous le voyons encore dans la présente occasion : tous les évêques se sont rangés comme un seul homme contre l'hon. M. Masson et les autres laïques — c'est toujours la même politique : tout pour eux, rien pour les autres.

Aussi l'affaire Guyhot nous a-t-elle fourni la preuve que leurs amis commençaient à se faire rares, et qu'ils ne pouvaient guère compter sur les sympathies du public. L'on n'a jamais vu dans le pays semblable kyrielle ; il n'y a pas un seul journal qui n'ait donné son coup de dent. Quelques-uns ont bien essayé d'adoucir leur morsure, en disant que notre clergé avait fait de grandes choses, de belles choses ; qu'il s'était toujours montré patriotique, dévoué, charitable, etc., etc. Mais il était facile de voir que ces écrivains flatteurs ne croyaient pas un traître mot de ce qu'ils écrivaient.

Non, notre clergé a baissé, énormément baissé, dans l'estime de la population, et — ce qui est pire — il n'a que lui-même à blâmer.

Les abus du clergé ont fait naître la Réforme, c'est à-dire, le protestantisme, en Angleterre ; ils ont contribué pour une large part à la Révolution Française, surtout ses horreurs, et ils sont en train de ruiner l'influence française en Amérique.

Quant au patriotisme de notre clergé, il a toujours bien voulu consentir à se ranger du côté du plus fort. L'on aura beau crier sur tous les toits, et imprimer dans toutes les gazettes qu'il a sauvé le pays, les patriotes de 1837 ne le croiront jamais, et ceux de 1885 le croiront encore moins.

L'histoire de notre clergé, que l'on écrit tous les jours, est une histoire fausse, et nous venons d'avoir la preuve que le public n'a pas un aussi grand respect pour lui, et ne le tient pas en aussi grande estime qu'on le dit et l'imprime tous les jours.

C'est bien malheureux, il est vrai ; mais enfin, à qui la faute ?

Pas à nous, à coup sûr ; car, avant l'affaire Guyhot, nous n'avons jamais soufflé mot des nombreux scandales religieux que nous connaissions dans tous leurs horribles détails, et qui, pour n'être pas écrits comme celui de Guyhot, n'en étaient pas moins atroces.

L'affaire Guyhot, comme l'a dit l'hon. M. Masson aux évêques réunis devant lui, *n'a été que la goutte d'eau qui a fait déborder la mesure.*

Et cette goutte d'eau, si elle n'avait pas été écrite dans un paquet de lettres dont l'authenticité a été admise de hauts dignitaires directement intéressés, croyez-vous qu'elle aurait fait déborder la mesure ?

Ah ! non, son affaire du mois de novembre dernier — l'affaire des \$500 dont parlait la *Minerve* — était bien plus épouvantable et sacrilège que cette dernière ; mais personne n'a voulu ajouter foi à la parole de la malheureuse victime quand le *prêtre* disait qu'elle mentait !

Aujourd'hui encore, malgré la preuve écrite de la main même du criminel, ne trouve-t-on pas une foule de prêtres qui vous disent que cela est faux.

*Ne bravez pas plus longtemps la population catholique,* vous a dit l'hon. M. Masson. Méditez bien ces paroles.

Nous n'entendons ici faire la leçon à personne, ni nous arroger une mission qui ne nous fut jamais confiée, mais nous prétendons que le tribunal de l'opinion publique est le plus haut tribunal du monde, et que personne n'a le droit de s'y soustraire, et encore moins de l'enjamber.

CATHOLIQUE.

Nos confrères bien pensants ont fait un crime à quelques uns de nos collaborateurs de loger en bien mauvaise compagnie dans le CANADA-REVUE.

On n'est pas aussi scrupuleux en tous lieux.

Le nonce du Pape à Paris, Mgr Ferrata, occupe, rue de Varenne, un appartement dans un immeuble appartenant aux riches éditeurs Juifs, les Calmann-Lévy. La différence de religion n'empêche pas propriétaires et locataires d'être dans les meilleurs termes.

## UN AUTRE SCANDALE

Je ne l'ai pas cherché, Dieu m'en est témoin. Mais puisqu'il me tombe sous la main, je vais l'exploiter.

Les scandales sont faits pour cela.

Au reste, je n'ai plus autre chose à exploiter désormais. Pendant quatre ans, j'ai essayé d'exploiter le gouvernement provincial ; c'est comme si j'avais voulu tirer du lait d'une des vaches maigres d'Égypte. Ça a abouti — répétez donc cela pour voir — "ça a abouti" à ma destitution.

Je n'ai seulement pas eu la chance de donner ma *résignation*. Il valait encore mieux que je la gardasse (ô conjonctif!) pour endurer mon sort.

On n'a pas eu pour moi le plus petit ménagement. On n'a pas eu même les égards que Guillaume II a eus pour Bismarck. A quoi m'a donc servi d'être le grand Buies, comme dit Madame Dandurand ?

Je ne chercherai pas assurément à exploiter le secrétaire provincial, le suave L. P. Pelletier. C'est du fer en gueuse, blindé de coprolithes.

Inaccessible, inabordable et surtout incorruptible.

Je n'ai plus qu'à errer avec mon désespoir, le dernier fidèle compagnon qui me reste.

Du temps que j'avais un salaire, beaucoup trop modeste, il est vrai, à mon point de vue, je pouvais au moins me promener avec mes dettes. Aujourd'hui, mes dettes elles-mêmes m'ont abandonné, puisque j'ai dû faire banqueroute.

Or, hier soir, rêveur, je me promenais sur le rivage du Saint-Laurent, qui, à l'endroit que j'habite, a dix lieues de largeur, ce qui permet aux steamers portant le choléra de passer suffisamment loin de moi. A l'instar du canadien errant, banni de ses foyers, je discourais avec les flots retentissants, bien moins retentissants, néanmoins, que les cris qui s'élèvent de tous côtés contre le gouvernement provincial. Je murmurais discrètement à l'oreille de ces flots, qu'on appelle amers parce qu'ils sont salés, combien il est douloureux (on dit *souffrant*, dans le langage de mes compatriotes), combien il est douloureux d'être orphelin à cinquante ans et de n'avoir pas trois mille dollars de revenu.

Rothschild, lui, s'il a cinquante ans et s'il a perdu son père, a du moins quelque chose pour le remplacer... Mais à moi, il ne me reste plus, après avoir perdu le curé Labelle qui m'a protégé pendant quatre ans contre tous les mauvais vouloirs, il ne me reste plus que le spectacle de mes ruines et de quelque gros ou petit scandale qui, de temps à autre, vient défrayer ma solitude.

Comme j'achevais de rêver sur la grève sonore, passa devant moi le postillon, ami de l'homme, qui me remit une lettre contenant deux billets d'un dollar, pour essuyer mes larmes, et le dernier numéro du *Gleaneur*, publication dromadaire qui paraît à Montréal, à l'insu de la Commission d'Hygiène, et qui est un des cas les plus graves de la maladie littéraire infectieuse, devenue endémique dans ce pays-ci depuis une vingtaine d'années, parce qu'on n'a pas pris les précautions nécessaires pour l'arrêter à temps.

Sur la première page, je vois une photographie en pied de Léon Lorrain, un bon et brave garçon, Alsacien de naissance, venu fort jeune au Canada, noyé il y a un an environ dans la rivière Richelieu, et qui s'était avisé, quelques mois avant sa mort, de faire de la prose rimée, pour faire diversion à tant d'autres qui font de la prose sans bon sens.

Il s'était dit sans doute : "Puisqu'il y a, dans la province de Québec, tant de Patagons qui se mêlent d'écrire en prose, pourquoi, moi, qui n'en suis pas un, ne ferais-je pas des vers ? Et partant de là, cet excellent Lorrain avait pondu un volume fort bien imprimé, bien broché et sur très beau papier.

Disons, entre parenthèse, que le *Gleaneur* se proclame l'organe des "Jeunes" de la province. Sans doute il est l'organe d'un petit nombre d'entre eux, futurs membres de la Société Royale, qui ont éprouvé, dès leur entrée dans la vie, le besoin irrésistible de l'admiration mutuelle, afin de protéger leur individuelle faiblesse. En cela ils sont plus avancés que "nos plus fines plumes" de Québec, qui pratiquent bien l'admiration mutuelle à la quintuple essence, mais qui n'ont pas encore d'organe spécial pour la manifester.

Remarquons aussi que les anglicismes, contre lesquels on crie si fort, afin peut-être de faire oublier le reste, constituent les petits péchés, les fautes vénielles de nos publications, à quelques rares exceptions près ; les choses incompréhensibles constituent les péchés ordinaires, et les bêtises sont la monnaie courante.

Je prends mes exemples aujourd'hui dans ce qui vient de paraître tout récemment. Je pourrais fouiller à loisir dans environ cinq mille échantillons "d'énormités," que j'ai découpées indifféremment dans des publications diverses, mais j'aime mieux ce qui est tout frais, parce que cela a le piquant de la nouveauté, j'allais dire de la fraîcheur.

Je remarque tout d'abord sur la couverture du *Gleaneur* cette mention :

"Aucun travail ne sera admis, s'il n'est excellent pour le fond comme pour la forme"...

Cela donne à supposer que la direction du *Gleaneur* se décrète d'elle-même juge de ces choses-là.

Nous allons voir.

La livraison du 10 septembre débute par un article sur Léon Lorrain, estimable jeune homme que beaucoup d'entre nous ont connu. Je me rappelle aussitôt que l'auteur de cet article s'était mis en frais de raconter, il y a deux ou trois ans, comme quoi des gens de l'Île Verte s'étaient trouvés pris sur les glaces et avaient failli périr. Le "jeune" du *Gleaneur* avait essayé de décrire les angoisses de cette situation. Je ne crois pas avoir lu de ma vie rien de plus algonquin que cette description-là. Grâce à des efforts de style ridicules, une situation des plus émouvantes et des plus tragiques tournait en une véritable bouffonnerie de cirque.

Mais entamons l'article "Léon Lorrain" pour voir si le

"jeune" a réussi à apprendre quelque chose depuis deux ans.

## I

"Avec les roses qui parfument les alentours ; (les alentours de quoi?) avec le chant des oiseaux *multiplés* (des oiseaux multiples ! Il faut être bien *jeune* pour ne pas connaître la signification du mot "multiple."

"Je ne suis pas de ceux que *laissent* indifférents le *flot* toujours montant d'une mortalité désolante, qui *enserre* les plus méritants et les moins doués."

Voilà un flot comme on en a rarement vu, il faut le reconnaître.

Il n'est pas prudent de rester sur la grève quand un gaillard comme celui-là s'avance, flot qui s'avance, flot qui s'avance...

Moi qui n'ai jamais entendu parler auparavant de ce *flot montant d'une mortalité désolante qui enserre*, je ne sais plus où me sauver, et je supplie le lieutenant-gouverneur de lancer une proclamation pour nous mettre à l'abri. au moins le peu de jours que doit durer encore le gouvernement provincial.

"Je ne suis pas de ceux que la fosse éloigne, que le tombeau fait fuir, que la mort *épeurre* (avec deux r).

Joad n'avait pas mieux dit :

"Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai pas d'autre crainte."

Un vrai Romain :

"Impavidum ferient ruinæ."

Comparée au saisissant laconisme du *Glaneur*, la réponse des Gaulois : "Nous ne craignons que la chûte du ciel sur nos têtes," n'est qu'une platitude.

Le "Jeune" enfonce enfin le nommé Bayard, "chevalier sans peur et sans reproche."

Mais à quel propos dit-il tout cela ? Ah ! c'est pour que tout le monde sache bien que :

"Je suis du nombre des âmes timides (ah ! bien non, par exemple) mais anxieuses de savoir le pourquoi des choses et des événements ; et devant la tombe d'une mère chérie ou en face de l'ouverture béante où vient de descendre le corps d'un frère, d'un ami, *je m'incline et je songe.....*"

Prenez garde de tomber, jeune homme. Voulez-vous me faire voir un peu quelle corrélation il peut y avoir entre ces attitudes si imposantes d'abord, puis ces timidités avouées, et la mort de Lorrain ?

Voilà ce que c'est que de se croire un peintre quand on ne sait même pas où placer son pinceau.

Ils ne doutent de rien, ces "Jeunes," de même qu'ils n'ont peur de rien.

C'est là ce qu'on appelle prendre des poses pour attirer surtout sur soi-même les regards, sous le prétexte de parler d'un ami.

Maintenant, je vais aller au plus court et signaler rapidement quelques passages cueillis ça et là dans le cours de cet "écrit," destiné évidemment à épater les aborigènes.

"C'était aussi un croyant, non pas à la façon de ces *visionnaires à double pourpoint.....*"

Hein ! Vous dites ? .....

Plus loin, l'auteur parle d'Ernest Tremblay, *énigme vivante et caressant des rêves de hautes sphères....*Je

vous ferai remarquer qu'Ernest Tremblay est un homme extrêmement intelligent, un des premiers de sa génération, et que vous n'avez pas le droit de le rendre ridicule, sous prétexte qu'on pardonne beaucoup aux jeunes.

"Compagnons de chambre, compagnons de travail, quoique chacun dans notre sphère *différente.....*"

Mon ami, vous dites là tout le contraire de ce que vous voulez dire, ou plutôt ce que vous dites n'a aucun sens. Il n'est pas plus permis de dire *différent* pour *respectif* que de dire *multiple* pour *nombreux* ou *multiplié*.

"Je m'attachai sincèrement à ce *gros et jovial alsacien blond*, à l'âme un peu assombrie par cette pensée désolante qu'on retrouve un peu partout chez ceux que l'exil *empoigna* jeunes encore ; être incompris, se savoir persécuté et sentir en soi une *mer* de poésie et d'idéal *heurtant ses vagues sans cesse agitées aux récifs multiples des exigences de la vie de chaque jour.*"

Dieu du ciel ! qué que c'est qu'ça ?

Il est vrai qu'après le flot qui enserre, on pouvait s'attendre à voir l'exil qui empoigne ; mais c'est égal, c'est trop à la fois. On a bien raison de dire que les Canayens sont toujours *maganeés*.

Voilà bien cependant ce que les gens, qui n'ont jamais été critiqués, s'imaginent être du style ! Comment voulez-vous ? Il n'y a jamais de critique dans ce pays-ci, il n'y a pas non plus de professeurs de style, et les "jeunes" sont convaincus qu'ils peuvent écrire sans avoir eu de maîtres, sans avoir été cent fois corrigés et recorrectés. Ils sont convaincus qu'il leur suffit pour savoir écrire d'avoir traîné sept ou huit ans sur les bancs d'un collège quelconque de la province, où les professeurs compétents sont aussi rares que les justes dans Sodome.

Voilà pourquoi les insanités pleuvent dans une foule de choses imprimées. Je connais des individus qui ont obtenu toutes les distinctions pseudo-littéraires, des individus dont les noms paraissent dans toutes les circonstances qui se présentent ou qu'ils font naître, et qui écrivent à peu près dans le genre du jeune *Glaneur*.

"Le soir venu.....nous allions au hasard, un peu *bohémien* (il veut dire bohèmes), cherchant... admirant... *la rade et son agitation aux allures gênées.*" (Misère ! Mais arrêtez-vous donc, jeune homme.)

"Et il parlait toujours, il parlait sans cesse, ayant un sourire à tous et *une bonne parole au besoin.*" (C'est bien le moins que lorsqu'on parle sans cesse on ait une bonne parole *au besoin.*)

"Parfois, sous l'influence de ce je ne sais quel *vent sombre montant du fossé* (oh ! là, là, là, là !) il s'attristait et devenait rêveur. En bon ami, je respectais *son silence....*"

Comment, sacrebleu ! Vous venez de dire qu'il parlait toujours, qu'il parlait sans cesse, et vous respectez son silence ! ...

Un jour, il faisait nuit, le tonnerre en silence

Par des éclairs obscurs annonçait sa présence...

Plus loin : "Les *iconoclastes* dans notre pays ne sont pas rares, et notre pauvre ami Lorrain en avait une peur atroce, *qui l'attristait.*"

"La mort hideuse le guettait, un soir d'hiver, au bord

de cette rivière *qu'il aimait tant* (on n'a jamais pu savoir au juste pourquoi ; dans tous les cas elle ne l'a pas payé de retour.) On pense tout naturellement à Napoléon qui voulait être enterré sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français *qu'il avait tant aimé!*

"Affolé, épeurré, croyant voir partout des êtres invisibles qui en voulaient à ses jours, *il sortit et voulut aller au hasard...*"

Ah ! par exemple, celle-là casse tout le reste. Voilà un homme entraîné sous les glaces épaisses, et qui sort et veut aller au hasard !... Qu'on l'arrête, qu'on l'arrête, il va se tuer !...

C'est qu'il ne se contente pas de cela, le jeune que rien n'épeure. Il veut se citer lui-même, et il rappelle un "portrait" qu'il a fait de Léon Lorrain, le 28 novembre 1890, — la date est scrupuleusement indiquée pour qu'on n'ait aucune raison d'ignorer ce monument — dans l'*Union Libérale* de Québec, ce qui a été probablement la cause déterminante de la chute de ce journal. En voici un extrait, et nous aurons fini, grands dieux !

"Notre poète est blond, *d'un blond d'Allemand* ; un peu grassouillet, à la *Fréchette* ; teint animé, yeux bleus, *démarche d'abbé*, manières aimables et polies, tout chez lui s'harmonise parfaitement. On n'y rencontre pas de ces *heurts de nature qui blessent l'œil*, et font, de prime abord, un effet désagréable."

Un blond d'allemand ! Est-ce que c'est une couleur particulière, ça, le blond d'allemand ? En quoi diffère-t-il du blond ordinaire ? Notre jeune homme, qui n'a jamais vu d'allemands dans sa vie, j'en suis presque sûr, a lu quelque part : Les blonds allemands par ici, les blonds allemands par là, et il est si convaincu qu'un véritable allemand doit être blond avant tout, que, s'il en voyait un brun, il le prendrait immédiatement pour un Turc.

Et puis, avouons que ce n'est pas très aimable de dire d'un alsacien qu'il est d'un blond d'allemand. Ses mânes doivent en frémir, comme on dit en phrase étonnamment neuve.

Il en est ainsi du "grassouillet à la Fréchette et de la démarche d'abbé.". Il est étonnant, comme lorsqu'on est une fois parti à dire des machines comme celles-là, on ne peut plus s'arrêter !

Il paraît que tout cela, mêlé ensemble, *s'harmonise parfaitement* et que les *heurts de nature* ne sauraient troubler en aucune façon cette harmonie savante qui résulte d'un homme blond d'allemand, grassouillet à la Fréchette, au teint animé, aux yeux bleus (il a oublié de dire bleu "de Prusse") et à la démarche d'abbé.

O lecteurs, pardonnez-moi, pardonnez-moi.

Maintenant, qu'est-ce que cela me fait à moi que ce soit le jeune Calixte Radiguet ou monsieur Chrysostôme Paturôt qui ait écrit les choses inquiétantes que je viens de signaler ? Je ne connais pas leur auteur, je ne l'ai jamais vu de ma vie, je ne sais pas s'il est d'un blond d'allemand ou d'un blond de cosaque. Le saurais-je que cela ne ferait absolument rien. Il n'y a pas ici de question personnelle, mais une question extrêmement sérieuse pour

nous. Il s'agit de mettre un frein à ce débordement soi-disant littéraire qui achève de nous faire passer pour des êtres réellement inférieurs, et qui révèle aux yeux de l'étranger notre véritable condition intellectuelle, la plus déplorable qu'il y ait au monde.

Avec notre baragouin littéraire qu'on a proposé dernièrement d'exhiber à Chicago comme on exhiberait les ustensiles d'un troglodyte, nous mettons le sceau à notre misérable éducation et nous donnons aux autres peuples toutes les raisons possibles de ne pas savoir où nous classer dans la famille humaine. Si, comme le CANADA-REVUE et la *Patrie* l'ont fait remarquer à propos de la présence des marins français dans le port de Montréal, nous sommes les véritables enfants de la civilisation, qu'est-ce donc en matière de littérature ? On ne saurait croire tout ce qu'il y a d'enfantillages et de niaiseries, sans compter les énormes fautes de langue et de style, dans la plupart des ouvrages qu'on aurait le malheur de choisir pour aller faire rire de nous à quatre cents lieues de ce qu'on appelle l'Athènes du Canada, une Athènes où il n'y a pas la plus petite bibliothèque publique et où la lecture du *Courrier des Etats-Unis* est interdite !

Et comment voulez-vous qu'il en soit autrement dans un pays où l'on étouffe dans le germe toute indépendance de l'esprit, tout essor intellectuel librement tenté ? Nous sommes le peuple le plus arriéré du monde, comparativement à ce que nous devrions être, formés que nous sommes des races qui marchent à la tête de la civilisation et vivant, comme nous en avons inutilement l'avantage, à côté des Etats-Unis, le pays le plus avancé en matière d'instruction générale. Nous donnons ce spectacle unique, au sein de la civilisation, d'un peuple qui ne renferme pas de "classe" instruite. Il y a chez nous des "individus" instruits, voilà tout ; et encore ne le sont-ils que relativement au reste des Canadiens. Tout homme qui a réussi, dans notre petite province, à acquérir une valeur réelle et un fonds intellectuel sérieux, ne le doit qu'à ses propres et pénibles efforts, sans aucune aide, en dépit de tout et à travers tous les obstacles entassés délibérément sur sa route par ceux qui ont en main nos destinées.

Et l'on prétendra que c'est dans un milieu pareil qu'il peut exister une littérature nationale ! Eh bien ! Cette littérature, non seulement n'existe pas, mais encore elle est radicalement impossible, et elle ne cessera de l'être que lorsque ceux qui se mêlent d'écrire auront pu se former dès leur jeunesse dans des collèges où du moins on le leur aura appris, en même temps qu'une foule d'autres choses qu'on n'y enseigne pas davantage aujourd'hui. Et en tête de ces choses on peut compter l'histoire, la géographie, la critique, l'analyse qui développent et affermissent le jugement, enfin surtout la dignité humaine qui forme les caractères et permet à un jeune homme d'affronter virilement les difficultés de la vie, de compter avant tout sur lui-même, au lieu de se faire dès le début un méprisable charlatan, un diffamateur gagé et l'esclave de tous les pouvoirs, afin de gagner un pain trempé dans toutes les hontes.

Je le répète : il y a ici une question de la plus haute gravité pour nous. Puisque nous sommes en train de nous

dégoûdir, d'ouvrir les yeux, puisque nous avons retrouvé la parole enfin, et que nous n'avons plus peur de crier nos maux, voici, entre mille autres, une réforme à opérer, et cette réforme est essentielle. Il faut établir une quarantaine rigoureuse autour de la "jeune" littérature comme celle que je signale dans le présent article, la littérature de "nos plus fines plumes," qu'on peut appeler "la vieille," nous ayant fait à elle seule suffisamment de mal pour que nous ayons le droit de prendre toutes les mesures préventives contre un nouveau fléau.

Au reste, tout est à refaire dans ce pays-ci, ou plutôt tout est à faire sur de nouvelles bases, depuis la plus petite école de village jusqu'à ces grands corps qui portent le titre pompeux d'Universités. Nous n'avons aucune institution spéciale pour former la jeunesse, à qui toutes les carrières modernes sont fermées, si ce n'est l'École Polytechnique de Montréal; et encore celle-ci est-elle insuffisante, puisque les jeunes gens qui en sortent sont obligés d'aller compléter leurs études en Europe, s'ils veulent aborder l'exécution des grandes entreprises, soit industrielles, soit scientifiques.

Le gouvernement Mercier est le seul qui ait tenté quelque chose pour l'instruction populaire, sur une toute petite échelle, sur une échelle à peine sensible, afin de ne pas effrayer les hiboux qui ont repris l'empire des ténèbres et les épaississent de plus en plus autour de nous. Aussi n'a-t-il pas tardé à expier son audace, tant il est vrai qu'on ne peut rien tenter chez nous pour éclaircir l'atmosphère opaque qui nous enveloppe, si l'on n'est pas absolument libre de toute attache politique.

Il y a infiniment à dire sur une question comme celle-ci, développée et envisagée sous toutes ses faces. Mais bornons-nous, pour le moment, à ce qui fait le sujet du présent article.

Les productions littéraires, comme nous en voyons tant, sont le fruit de l'ignorance générale. Si l'oisiveté est la mère de tous les vices, l'ignorance est la mère de toutes les sottises prétentions. On veut planer avec les aigles quand on a à peine l'envergure d'une chauve-souris; on se croit Alphonse Daudet quand on a écrit "Vingt ans de Québec," et l'on signe Alexis Radiguet avec la conviction que l'on signe Gérard de Nerval.

Pour ma part, je serais porté à toutes les indulgences possibles à l'égard des "Jeunes," s'ils ne nous fendaient pas la figure avec leurs prétentions outrepassées, s'ils voulaient être modestes un seul jour, comme il convient à des gens qui savent assez peu pour avoir tout à apprendre; s'ils voulaient enfin se mettre dans la tête qu'ils sont très-malades, et que s'ils continuent de braver les lois de l'hygiène morale, ils courent le risque de devenir un objet particulier de sollicitude pour les municipalités dont ils relèvent. N'est-ce pas, par exemple, un symptôme extrêmement pénible de cette maladie que de voir le même "Jeune," dont il est ici question, crier à tue-tête dans un des numéros du *Monde Illustré* de 1890, si je ne me trompe: "Place aux Jeunes."

C'est-à-dire: "Vous, hommes mûrs, qui, depuis vingt à trente ans, avez passé votre temps à l'étude, qui vous êtes

formés, qui avez acquis une valeur sérieuse et un fonds de connaissances considérable, qui, seuls, pouvez éclairer la jeunesse, la critiquer avec fruit et lui montrer les innombrables écueils de la pensée et du style, faites place à de jeunes lévites qui n'ont jamais manié que l'encensoir, et qui, lorsqu'ils se trompent et prennent la plume en main, font des pâtés à chaque ligne ou passent à travers le papier à chaque mot.

On en verrait de belles!

Maintenant, messieurs mes lecteurs, voulez-vous que je vous offre un bouquet pour finir, et pour vous faire voir combien je suis loin d'avoir exagéré en quoi que ce soit dans les lignes qui précèdent?

Lisez-moi ce qui suit. C'est tiré d'un grand journal de Québec, et c'est intitulé le *Concert des Français*:

"Le programme était si joli, si captivant, que le concert-promenade annoncé au Patinoir de la Grande-Allée s'est transformé en concert assis. L'excellente musique de l'Harmonie de l'*Aréthuse* et des virtuoses qui lui ont prêté leur concours, a littéralement cloué l'auditoire sur les chaises louées à 10 sous la pièce, ce qui a dû notablement arrondir la recette.

Sous la direction de son chef, M. Paul Dumy, entre parenthèse un des brillants sujets du conservatoire de Paris, la musique de la frégate a tenu l'auditoire sous le charme de ses savantes harmonies. On a entendu à Québec des ensembles plus puissants, mais jamais, croyons-nous, rien de plus délicat, de plus raffiné, de plus exquis.

La partie vocale, sous la direction de M. Léon Dessane, a été aussi d'un intérêt soutenu. Les voix avaient à lutter contre la déplorable acoustique de cette immense salle, décorée d'une profusion de drapeaux qui réfractaient encore le son. Cependant, jamais Lamontagne n'avait encore mieux développé la puissance et l'ampleur de sa voix. Bissé, il a donné un couplet qu'il a terminé hardiment en donnant avec aisance l'ut de potrine. Ce succès devrait encourager notre populaire ténor à étudier avec ardeur.

Mlle Cassault a aussi été très admirée, de même que Mlles Brindamour et Finchereau et MM. Raymond et Laurent. *Ces dames ont reçu de superbes bouquets.*

Dans le même numéro du journal, on reproduit les paroles prononcées par l'amiral de Libran, en réponse à une adresse des gens de Roberval, et on le félicite de parler le français *comme un bon canayen!*

L'amiral a dû être flatté!

Enfin, laissez-moi vous promener encore un peu plus loin dans le même journal, et vous exhiber le paragraphe suivant, inséré au même titre, je suppose, pour faire des compliments au commandant de l'*Aréthuse*.

#### PERSONNEL AUGMENTÉ

Au dire du nombre considérable qui ont profité jusqu'ici de la grande vente du stock D. Drolet, tous s'accordent à confirmer qu'il n'y a pas de déception de ce qui nous est annoncé par les journaux concernant la réduction faite.

Le personnel étant augmenté, le public pourra à l'avenir se faire servir plus à son aise.

E. H.

Un journal de Québec encore, c'est-à-dire de la susdite Athènes du Canada, demandait récemment, avec beaucoup de bon sens, qu'on se procurât dans les collèges de vrais Anglais, pour enseigner aux élèves la langue anglaise devenue absolument indispensable.

De grâce, commencez par nous donner au moins des professeurs de français, qui soient des Français et non pas des Canayens ayant à peine fini leurs "études," et que l'on institue, dès le lendemain de leur cours, professeurs de toute espèce de choses qu'ils ne savent pas.

Maintenant, je conviens dans l'opinion (encore du canayen) du lecteur qui me crie: "Assez, assez pour aujourd'hui."

ARTHUR BUIES.

POÈME HÉROÏ-COMIQUE

## L'INQUISITION MODERNE

Je chante les exploits d'une clique burlesque,  
Et l'Inquisition Torquemardivelesque :  
Je siffle les méfaits d'un faux Torquemada,  
Échoué par hasard non loin du Canada.

Il était une fois, dans une colonie  
Peu prospère, une engeance à l'âme racornie,  
Pas nombreuse, à coup sûr, dont la méchante humeur  
Jetait aux quatre vents une horrible clameur.  
De la religion se proclamant l'organe,  
Elle formait, à part, un clergé sans soutane,  
Qui, s'il ne pratiquait pas toujours la vertu,  
Savait excommunier à bouche-que-veux-tu.  
Il étouffait les uns sous ses lourdes caresses,  
Sur les autres lançait ses foudres vengeresses ;  
Enfin, c'était un hôte incommode et brutal.

Perché sur le sommet d'un grossier piédestal,  
Le sous-pape et le chef de la petite Église  
Disait : " Je damnerai pour qu'on me canonise ! "  
Ce pâle imitateur de feu Machiavel  
Répondait au doux nom de Torquemardivel.  
Il damna son prochain sur la terre et sur l'onde :  
Le siècle, le progrès, la presse et tout le monde  
Furent damnés en bloc, puis damnés en détail.  
Il damna les savants ; il damna le bétail ;  
Il damna les chercheurs — vouant aux gémonies  
Les immortels travaux des plus profonds génies ;  
Il damna le malade avec le médecin ;  
Il damna le pianiste avec le clavecin ;  
Damna les créanciers, damna les belles-mères,  
Les huissiers, les raseurs, les bavards, les commères,  
Et de tous ces damnés les ennemis mortels  
Parlaient de lui dresser de splendides autels.

Lorsqu'il eut à peu près tout damné sur sa route,  
Hélas ! on s'aperçut qu'il n'y paraissait goutte ;  
Que mécréants, gêneurs, criminels, innocents  
Prenaient de l'embonpoint sous ses traits impuissants.  
Si ses damnations eussent été mieux faites,  
On l'aurait vénéré bien plus que les prophètes :  
Le monde est si méchant que chacun eut voulu  
Livrer sa bête noire à ce damneur goulu.  
Mais les cœurs endurcis, redoublant d'insolence,  
Recherchaient de ses coups la bénigne influence ;  
Et — spectacle inouï — toutes les nations  
S'arrachaient par lambeaux ses malédictions.

Quand on lui reprochait de gâcher sa besogne,  
Il répondait : " Seigneur, que voulez-vous ? Je cogne,  
" De mon mieux. Je fulmine et damne au plus bas prix,  
" Mais c'est pour l'autre monde. Et vous êtes surpris  
" Que mes damnés, au lieu de mourir à la peine —  
" Comme c'est leur devoir — vivent l'âme sereine,  
" Le corps sain, le cœur gai, sans trouble, sans émoi ?  
" Suis-je législateur ? Est-ce ma faute à moi,  
" Si vos lois, reflétant les modernes tendances,  
" Refusent la torture à nos justes vengeances ?

" Comme moi, voulez-vous voir d'horribles tourments,  
" Repaître vos regards de bûchers infamants,  
" Aspirer l'âcre odeur des chairs vives rôties,  
" Voir tourmenter l'objet de vos antipathies,  
" Entendre sur sa peau crépiter en flambant  
" Des fers rougis au feu, puis le voir succombant  
" Aux atroces douleurs d'une lente agonie ?

" Voilà comme j'entends qu'on les excommunique,  
" Ces maudits esprits forts qui se moquent de moi !  
" Mais, pour me les livrer, qu'on me vote une loi —  
" Rien de *milk-and-water* : il faut que ça finisse !  
" Je voudrais inventer quelque nouveau supplice,  
" De l'incrédulité juste punition,  
" Et de mes saints décrets terrible sanction."

J'ai souvent remarqué des toqués à systèmes,  
J'ai vu des abrutis, des marchands d'anathèmes,  
Des nimbes bifurquant des fronts prédestinés ;  
Mais, parmi les crétins et les illuminés  
Que m'a fait coudoyer la lutte pour la vie,  
Je n'ai pas rencontré d'âme plus asservie  
À l'idée absorbante et fixe d'un projet  
Impossible ou méchant, que celle qui logeait  
Sous le crâne épaissi de ce visionnaire  
Aspirant à l'honneur d'être tortionnaire.

Ce sacristain, habile à distiller du fiel,  
Pour encombrer l'Érèbe eut dépeuplé le ciel,  
Afin de contenter sa rage autoritaire.  
Il avait en horreur toute œuvre humanitaire.  
La charité pour lui consistait à sévir  
Contre tout citoyen refusant de servir  
Les caprices pervers de son absolutisme.  
Si quelqu'un s'insurgeait contre le despotisme,  
Il le jetait en proie à l'exécration  
Des pleutres subissant sa domination.

Un journal, rédigé par cet énergumène,  
Racontait aux cagots, une fois par semaine,  
Que tel bon catholique était libre-penseur ;  
Que tel républicain était un jouisseur ;  
Que Pierre était méchant, Paul, suspect, et que Jacques,  
Depuis deux ans, au moins, n'avait pas fait ses Pâques ;  
Qu'Alphonse n'avait pas suivi la mission ;  
Que Nicolas avait, sur la confession,  
Des doutes subversifs.

Bien longue était la liste

Du grand inquisiteur, très petit journaliste,  
Qui savait dénigrer, entre deux oraisons,  
Tous ceux qu'il détestait sans rimes ni raisons.  
Cela rapportait peu. Parmi les bonnes âmes,  
La plupart estimaient que ses propos infâmes  
Étaient un sot moyen de combattre l'erreur.  
Mais, voulant à tout prix régner par la terreur,  
Il n'en faisait pas moins, malgré les remontrances,  
À ses contradicteurs des procès de tendances.  
Il n'employait jamais la persuasion  
Et lançait l'anathème avec profusion.

Pour mieux pulvériser la franc-maçonnerie,  
 Il pointait constamment sa grosse artillerie  
 Sur d'excellents sujets, pas francs-maçons du tout.  
 L'équerre et le compas le poursuivaient partout  
 Dans la veille ou le rêve, il voyait des truelles,  
 Des triangles montrant leurs trois pointes cruelles.  
 Les tours, les marteaux peints, symboles francs-maçons,  
 Jusque dans le saint lieu lui donnaient des frissons.  
 Il voulait expurger les tableaux et les fresques  
 Des temples ; puis tracer des dessins pittoresques  
 D'où cercle, angles et traits eussent été bannis,  
 Comme suspects. Les plans assez mal définis  
 Qui germaient à l'abri du crâne ossianique  
 De ce pauvre obsédé, sans angle maçonnique,  
 Sans courbe subversive et sans trait niveleur,  
 Sans ombre, sans lumière et même sans couleur,  
 Auraient dû, pour lui plaire, orner les basiliques  
 Et remplacer partout les erreurs symboliques.  
 On ne l'écouta pas : le triangle est resté  
 L'emblème figurant l'auguste Trinité.  
 Au rond-point ogival des voûtes élancées,  
 Il semble regarder les foules empressées,  
 Qui viennent là prier à l'ancienne façon,  
 Et que n'effleure pas l'ombre d'un franc-maçon.

Ces mécomptes avaient exaspéré notre homme :  
 Il devenait rageur. Il ne voulait, en somme,  
 Qu'imposer aux croyants son système encroûté.  
 Les hommages rendus à la Divinité  
 Sans sa permission le mettaient en furie.  
 Cependant, tout le poids de son humeur aigre  
 Tombait et retombait en coups précipités  
 Sur ceux qu'il eut pu voir prier à ses côtés,  
 Respectant comme lui les croyances antiques.  
 C'est chez eux qu'il voulait trouver des hérétiques.  
 Peu pressé d'attaquer des ennemis réels  
 Il faisait la police aux pieds des saints autels  
 Et, promenant partout ses durs regards obliques,  
 Il savait découvrir de mauvais catholiques  
 Où prélats et curés n'en trouvaient que de bons.  
 D'abord tout homme hostile au retour des Bourbons  
 Sur le trône de France était socialiste :  
 Par conséquent, impie, athée et fataliste,  
 Un être corrompu, privé de sens moral ;  
 Pour tout dire, en un mot : c'était un libéral.  
 Ce mot-là réglait tout : la cause était jugée.  
 Sitôt qu'il l'avait dit, une meute enragée  
 Aboyait aux talons de ceux qu'il désignait,  
 Hurlait, cherchait à mordre, écumait, puis geignait  
 Quand les moins endurants calmaient à coup de trique  
 Les trops bruyants accès de sa rage hystérique.

Sans Torquemardivel, notre religion,  
 Abandonnée en proie à la contagion  
 Des tendances du siècle, était bien exposée ;  
 Mais il avait surgi, l'avait moralisée,  
 Ce tenait sous son aile et pouvait sans remords,  
 Lasser de guerroyer contre vivants et morts.  
 On le vit même un jour, pour des crimes palpables,

Refuser de damner des ministres coupables.  
 Avait-il donc troqué contre le goupillon  
 Son tonnerre d'étain ? Lui, jadis si brouillon,  
 Était d'une douceur tout à fait angélique !  
 On nous l'avait changé ! Son zèle apostolique  
 Au contact des puissants s'était tout refroidi,  
 Son cénacle alarmé restait abasourdi ;  
 À l'aspect désolant du glaive que la rouille  
 Ebréçait ; quant au sceptre il tombait en quenouille,  
 Bien sûr, si certain fait ne s'était pas produit.

Or, un certain abbé, qui s'était mal conduit  
 Se conduisit plus mal. Une feuille indiscrète  
 Refusa de garder l'aventure secrète.  
 La chronique disait que cet abbé de cour  
 Faisait la *siègne*, hélas ! plus souvent qu'à son tour  
 Aux gentilles brebis qui venaient, repentantes,  
 Aspirer à l'honneur d'être ses pénitentes.  
 Lorsque ce libertin offrait son cœur pourri  
 À l'épouse, il savait endormir le mari :  
 Il le convertissait entre deux saturnales.  
 Il chanta ses plaisirs en strophes infernales  
 Qui tombèrent aux mains de l'époux outragé.  
 Mais ce vil séducteur, l'opprobre du clergé,  
 Avait précédemment traversé l'Atlantique.

L'affaire fit du bruit ; l'infecte politique  
 Sut y trouver matière à de longs plaidoyers :  
 Celui-ci défendait l'honneur de nos foyers ;  
 Cet autre rabrouait les marchands de scandales ;  
 Les légendes pleuvaient, bêtes, pyramidales.  
 Plus d'un conservateur, faux ami du clergé,  
 Exploitant de son mieux certain vieux préjugé,  
 Censurait à l'envi la presse libérale,  
 Et tout en lui faisant un long cours de morale,  
 Tout en voulant flétrir les indiscretions,  
 Faisait retentir l'air de ses délations.  
 " Le clergé n'était pas tout ce qu'il devait être,  
 " Il fallait surveiller la conduite du prêtre : "  
 Voilà ce que disaient ces austères censeurs,  
 Mais ils traitaient de gueux et de libres-penseurs,  
 Les Rouges soupçonnés de semblable hérésie.

Soudain, notre héros sentit la jalousie  
 Le mordre au cœur. Déjà l'un de ses apprentis  
 Avait, dans un journal fait pour les abrutis,  
 Prouvé, par des raisons ultra-démonstratives,  
 Que les loges étaient évidemment fautives,  
 Que l'abbé trop galant, franc-maçon déguisé,  
 Était devenu prêtre après avoir usé  
 Cinquante tabliers, dix compas, trois équerres,  
 Vingt truelles, trois *baues* et trente-six rapières ;  
 Qu'il s'était introduit dans les ordres sacrés  
 Peut-être à la faveur de signes exécrés  
 Compris par un évêque appartenant aux loges,—  
 Hélas, l'épiscopat, digne en tout point d'éloges,  
 Dans son auguste sein compte des francs-maçons,  
 Du moins à ce que dit l'homme dont les soupçons

# DORS, A MI!

J. MASSENET

Andante semplice

pp  
dolcissimo e legato  
ppp  
Ped.

The piano introduction consists of two staves. The right hand features a melodic line with a wide interval, while the left hand provides harmonic support with chords. The tempo is marked 'Andante semplice' and the dynamics range from *pp* to *ppp*. A 'Ped.' (pedal) marking is present at the beginning.

dol.  
Dors, a - mi! dors et que les son - ges

*p* *sf* *p* *dol.*

The first vocal entry is on a single staff, marked *dol.* The piano accompaniment is on two staves, with dynamics *p*, *sf*, *p*, and *dol.* The lyrics are 'Dors, a - mi! dors et que les son - ges'.

T'ap - - por - tent leurs ri - ants men - son - ges, Dors, a - mi,

The second vocal entry is on a single staff. The piano accompaniment is on two staves. The lyrics are 'T'ap - - por - tent leurs ri - ants men - son - ges, Dors, a - mi,'.

dors et que les son - ges, que les son - ges T'ap - por - tent leurs men - son - ges,

The third vocal entry is on a single staff. The piano accompaniment is on two staves. The lyrics are 'dors et que les son - ges, que les son - ges T'ap - por - tent leurs men - son - ges,'.

Et te ber-cent de doux ac-cords. Dors, a - mi, dors ô mon seul a - mi

*dol.* *pp*

dors! dors, a - mi!.....

*pp poco rit.* *pp colla voce* *a tempo* *p*

Un poco animato

Tan-dis que tu re - po - ses, D'un so - leil ra - di - eux Les

*pp*

ra-yous blancs et ro - ses Sem-blent se jou - er sur tes yeux

Non! la clar - té qui do - re Ton front calme et vermeil, Ne

saurait être en - co - re Cel - le de ton dernier so - leil! Non!

*rall.*

*colla voce*

*f*

*co' n'est*

*pas,*

*rit. assai PP Tempo 19*

ce n'est pas ton der - nier so - leil. Dors, a - mi, dors et que les son - ges

*pp*

T'ap - por - rent leurs ri - ants men - son - ges Et te ber - cent

*dol.*



# SUR LE LAC.

(AM.SEE.)

OTTO REGNER

Andantino. (M.M. ♩=100.)

*p*  
*accel.*  
*rit.*  
*senza Pedale.*

*a tempo*  
*rall.*  
*a tempo*  
*pp*  
1.  
2.

*mf*  
*rit.*  
4 2 1 5  
5 3  
2

*mf a tempo*  
*p*  
*f rit.*  
*f*  
*pp*

*p a tempo*

1. 2.

(♩=116)

*con espress.*

*Ped.* \* *Ped.* \* *Ped.* \* *Ped.* \*

*Ped.* \* *Ped.* \* *Ped.* \* *Ped.* \* *senza Ped.*

First system of musical notation, featuring a treble and bass staff. The treble staff contains a melodic line with a slur and a fermata. The bass staff contains a rhythmic accompaniment with eighth notes.

Second system of musical notation, including the lyrics "cres - cen - do". The treble staff has a melodic line with a slur and a fermata. The bass staff has a rhythmic accompaniment. Pedal markings are present below the bass staff: Ped., \*Ped., \*Ped., \*Ped., \*

Third system of musical notation. The treble staff has a melodic line with a slur and a fermata. The bass staff has a rhythmic accompaniment. Dynamic markings include *f* and *ff*. Pedal markings are present below the bass staff: Ped., \*Ped., \*Ped., Ped., \*Ped., \*Ped., \*Ped., \*

Fourth system of musical notation. The treble staff has a melodic line with a slur and a fermata. The bass staff has a rhythmic accompaniment. Dynamic markings include *mp* and *p*.

Fifth system of musical notation. The treble staff has a melodic line with a slur and a fermata. The bass staff has a rhythmic accompaniment. The instruction "Tempo primo" is written above the treble staff. The instruction "rall." is written below the treble staff. Dynamic marking *p* is present below the treble staff.

*f rit.*

*rall.* *mf* *a tempo* *mp*

*cres.* *rit.* *a tempo* *cres.*

*Ped.* \* *Ped.* \* *Ped.* \* *Ped.* \*

*rall.* *f tempo vivo* *p*

*Ped.* \* *Ped.* \* *Ped.* \* *Ped.* \* *a tempo*

Sur ce point sont donnés comme une certitude.  
Ces propos, répandus parmi la multitude,  
Devaient évidemment plaire à notre clergé,  
Attaqué si souvent, mais si bien protégé  
Par les combinaisons adroites et savantes  
De ces grands dénicheurs de rumeurs aggravantes.

Donc, pour en revenir à l'écrit publié  
Dans un journal cagot, très obscur, oublié :  
Le prêtre débauché, sacrilège, adultère  
N'étais, ni plus ni moins, qu'un ignoble sectaire  
Qu'un prélat, par mégarde, avait ensoutané :  
Les loges l'avaient pris, puis nous l'avaient donné  
En lui recommandant de corrompre les femmes,  
Et le but exclusif de ses amours infâmes  
Était de compromettre à jamais avec lui  
Le clergé catholique et l'épouse d'autrui.

Quand Torquemardivel eut lu ces balourdises,  
Il s'écria : " Comment, on écrit des sottises,  
" Et je ne suis pas là pour en dire ma part ?  
" Quand d'autres gazetiers font un mince repart  
" A notre Saint Frusquin, il faut que, sur la brèche,  
" Je défende à la fois le principe et la crèche.  
" Puisque l'Episcopat refuse de frapper  
" Sur ceux qui de mon joug veulent s'émanciper,  
" Je le sermonnerai d'une telle manière  
" Qu'il sera bien contraint de suivre ma bannière.  
" Mais ceux qui l'ont blâmé sans ma permission  
" Subiront les horreurs de l'inquisition.

RÉMI TREMBLAY.

(*A suivre.*)

## LE DEMEMBREMENT DES PAROISSES

Il est curieux de constater avec quelle facilité les lois peuvent être tournées par ceux qui ont la poigne solide et qui sont ensuite encouragés par la mollesse et le laisser-faire de quelques esprits faibles et trop soumis.

Les abus de tout genre qui se produisent dans les causes où des citoyens ont des intérêts opposés aux intérêts ecclésiastiques sont absolument flagrants, et s'ils ne se font pas jour plus souvent, cela tient à un système de pression morale qui empêche les plaintes de se produire et les refoule dans les consciences où elles font germer un sentiment de révolte, de mécontentement que ne soupçonnent certainement pas les esprits dirigeants du clergé, sans quoi ils y porteraient remède.

C'est pour prévenir ces dangers très menaçants, très réels que nous avons adopté la ligne de conduite qui fait le succès du CANADA-REVUE. Nous sommes décidés à mettre au jour poliment, mais fermement et franchement, tous les actes regrettables qui jusqu'à présent étaient étouffés, mis sous le boisseau.

Nous sommes parfaitement convaincus qu'en agissant ainsi nous rendons service à tout le monde : au public en lui fournissant l'occasion de faire redresser ses torts, aux

autorités ecclésiastiques en portant à leur connaissance des fautes qu'on leur cache, et dont l'impunité cause un tort considérable.

Si nous prenions par exemple le démembrement des trois paroisses du district d'Iberville, au moyen desquelles on veut créer la paroisse de Ste Blaise, et examinions si l'on a agi loyalement avec les légitimes intéressés.

D'abord, personne, sauf les autorités ecclésiastiques, n'a intérêt à la création de cette nouvelle paroisse, dont le seul objet est de contrebalancer l'influence des missions protestantes de la Grande Ligne, mais qui ne répond à aucun besoin des paroissiens dont on veut la composer.

Sait-on comment on s'y est pris pour obtenir les moyens de démembrer les anciennes paroisses, et d'ériger une nouvelle paroisse en tournant habilement la loi ?

La loi exige, pour qu'une paroisse puisse être démembrée, que la requête faite à cet effet soit signée de la majorité des habitants franc-tenanciers intéressés dans tel démembrement.

Le site dans lequel était projeté l'établissement de la nouvelle paroisse de Ste Blaise est le point de contact de trois vieilles paroisses : St Jean l'Évangéliste, St Valentin et Ste Marguerite de Blairfindie.

On a pris dans chacune de ces trois anciennes paroisses le morceau adjacent à la voisine, et créé un noyau qui constitue ce que l'on appelle la paroisse démembrée.

Puis, pour se maintenir dans un semblant de légalité, on oppose aux adversaires du démembrement dans chaque portion démembrée, la majorité de la paroisse totale, et l'on figure ainsi une majorité des francs-tenanciers exigée par les Statuts.

Ainsi, pour ce qui est du démembrement de la paroisse St Jean l'Évangéliste, il se trouve que la portion démembrée contient dix-huit francs-tenanciers.

Il eut été nécessaire aux termes de la loi que dix francs-tenanciers eussent été en faveur du démembrement.

Deux seulement ont été favorables à l'érection canonique de la paroisse Ste Blaise ; mais pour créer une majorité on a ajouté à ces deux voix les voix favorables dans les portions de St Valentin et Ste Marguerite, et l'on a pu ainsi noyer la majorité adverse de St Jean.

Il en a été de même pour combattre les majorités adverses des deux autres fractions de paroisses, et en somme, dans le territoire démembré, dans la paroisse Ste Blaise la majorité des francs-tenanciers est opposée à l'érection canonique et civile de la paroisse, mais impuissante.

Le décret canonique qui a créé la nouvelle paroisse a passé comme une lettre à la poste devant la cour des Commissaires chargée de l'érection civile des paroisses, où un seul commissaire a été dissident.

Les autres commissaires se sont inclinés devant la lettre de l'Evêque.

Pourtant, rien n'est plus injuste, vexatoire, que la mesure ainsi prise au détriment d'honnêtes et bons paroissiens.

Dans la paroisse de St Jean l'Évangéliste il a été construit avant le démembrement un presbytère au prix de vingt mille dollars (1) sur lequel il reste à payer \$12,000 environ. Cette dette a été contractée en basant le paiement sur

une population que l'on vient amoindrir de façon à augmenter sans leur consentement la charge assumée par chacun de ses membres.

Les paroissiens de St Jean ont des droits acquis sur les églises qui ont été bâties à leurs frais, et sur les cimetières qu'ils y ont adjoints, où ils ont des ancêtres inhumés, et où ils possèdent des loix dûment payés.

La valeur de ces propriétés s'élève à deux cent mille piastres, et par un subterfuge que nous ne voulons pas qualifier on les dépouille pour leur imposer de nouvelles obligations.

Ce sont là des injustices criantes, au courant desquelles le public doit être tenu pour être sur ses gardes à l'avenir.

Il n'est pas un homme qui ne sera tenu de dire en conscience que ce démembrement est illégal, brutal et domageable.

Les tribunaux sont saisis de l'affaire, et il est à espérer que les paroissiens des vieilles paroisses obtiendront la continuation de la jouissance des droits qu'ils ont acquis par leur travail et leur zèle paroissial.

FRANC-TENANCIER.

## PROTESTATION

Nous tenons à protester, au nom de la morale, de la décence et de la salubrité publique, contre la circulation de certaines poésies obscènes qui s'échangent sous le manteau, pour le plus grand scandale des honnêtes gens et la honte de tous ceux entre les mains desquels elles peuvent tomber.

Nous avons vu plusieurs exemplaires de ces immondices, que l'on a même eu l'impudeur de commettre à l'impression et d'agrémenter de devises odieuses.

Une telle exploitation des faiblesses et des vices humains est absolument condamnable, et fait un tort considérable à la cause des braves gens.

Tous ceux qui n'ont vu dans les événements dont notre ville a été le théâtre que matière à une curiosité malsaine, ne méritent pas la peine que des journalistes dévoués se sont donnée pour porter remède à un état de chose qui menaçait de gangrener et d'abattre une institution aussi utile que le clergé national, qui a été, et peut être encore notre sauvegarde, notre palladium.

C'est de toutes nos forces que nous faisons appel à ceux qui nous suivent dans la campagne que nous menons avec toute la vigueur dont nous sommes capables, mais aussi toute la retenue et la réserve que nous impose le souci de notre propre dignité, pour nous aider à faire disparaître les trop nombreux exemplaires de cette œuvre de lubricité révoltante déposée sur nos bords par un prêtre étranger.

Qu'il nous suffise de dire que le sort de notre cause peut dans ce cas dépendre d'une action prompte et énergique.

LA RÉDACTION.

## HUMILIANT

La fameuse lettre de M. l'abbé Castonguay, du séminaire de Sherbrooke, à notre confrère M. Joncas, est non seulement un amas de sottises, mais, en plus, un monument d'ignorance rare.

Voyez quel français écrit ce savant abbé du séminaire de Sherbrooke :

“ SÉMINAIRE DE SHERBROOKE,  
“ 21 sept. 1892.

“ A Monsieur le Rédacteur :

“ Monsieur, —

“ Il est malheureux que vous approuviez dans votre journal des écrits aussi pernicieux comme ceux publiés par le *Canadien* ; il aurait été mieux pour tout journaliste qui veut attaquer la religion d'approuver les articles du CANADA-REVUE, parce que on aurait vu votre opinion et vos principes, faisant école commune avec le CANADA-REVUE.”

Ne parlons pas de ceux publiés, cette tournure baroque inventée par quelque élève de Septième en rupture de syntaxe ;

Ne parlons pas de cet indicatif présent attelé tête bêche avec ce passé du conditionnel ;

Ne parlons pas de ce *que on*, que tout le monde écrit *qu'on*, même dans ma petite école de campagne ;

Ne parlons même pas de cette *école commune*, que M. l'abbé Castonguay, du séminaire de Sherbrooke, ferait bien de fréquenter un peu, pour apprendre qu'on dit “ faire cause commune ” avec quelqu'un, et non *école commune* ;

Mais je me demande par quel miracle d'optique M. l'abbé Castonguay, du séminaire de Sherbrooke, a-t-il jamais pu voir des opinions et des principes.

Et dire qu'on parle de dépenser un million pour construire un télescope géant, qui doit rapprocher la lune à un mètre, quand on a l'œil de lynx de M. l'abbé Castonguay, du séminaire de Sherbrooke, à sa disposition, et pour rien !

Un homme qui voit des opinions, qui regarde des principes en face, qui contemple des abstractions, ne doit pas avoir grande difficulté à lire dans la lune — surtout s'il est un tant soit peu lunatique avec ça.

Le reste de la lettre est à l'avenant.

On y voit le “ masque de la protection du clergé ; ”

On y trouve des “ articles ou semblables qui continuent ; ”

Et enfin la phrase monumentale qui suit :

“ Voilà pourquoi je proteste contre vos écrits, comme abonné et comme devant protéger les âmes de ceux dont je suis chargé.”

Il n'y manque vraiment que le *dont* auquel traditionnel.

Je voudrais bien savoir si c'est la rhétorique ou les belles-lettres que M. l'abbé Castonguay enseigne aux âmes des élèves du séminaire de Sherbrooke, "dont il est chargé."

En tout cas, il enseigne ou il a enseigné quelque chose, puisqu'il parle de faire renvoyer l'*Evènement* par ses *anciens élèves*.

Pauvres élèves !

Je sais bien qu'en grattant l'ignorance crasse d'un abbé professeur dans un de nos séminaires, je vais passer pour accuser tous les prêtres d'ignorance et tous les séminaires d'ignorantisme ; de même qu'en ne se découvrant pas avec respect devant les infamies de l'abbé Guyhot, on jette l'injure à la face de la religion et de tout le clergé.

Mais cela ne m'empêchera pas de dire que, lorsqu'un homme écrit sa langue comme M. l'abbé Castonguay, du séminaire de Sherbrooke, je ne sais pas s'il est à sa place parmi les abbés, mais je sais bien qu'il n'est pas à sa place dans une chaire de professeur, n'importe laquelle ; car si l'on n'a pas été capable d'apprendre sa petite grammaire de Lhomond, on n'a guère le crâne en état d'apprendre autre chose, encore moins de l'enseigner.

Maintenant, je ne crois pas que Mgr l'évêque de Sherbrooke soit bien reconnaissant à M. l'abbé Castonguay pour l'éloquente réclame que le fougueux et chatouilleux professeur vient de faire au séminaire fondé par Sa Grandeur.

Monsieur l'abbé Castonguay, du séminaire de Sherbrooke, n'écrivez pas, je vous en prie.

Restez dans votre douce obscurité, M. l'abbé Castonguay, du séminaire de Sherbrooke, ça vaudra mieux pour votre séminaire et pour vous.

Comme votre confrère Guyhot, vous avez eu tort d'écrire.

Ne péchez plus !

UN INSTITUTEUR.

EN CHEMIN DE FER

## PROPOS DE VOYAGEURS

— Oui, j'arrive du Montréal, là oùs que j'ai été acheter un moulin à couper.

Je vous dis qu'il s'en passe des affaires de ce temps-là au Montréal ; des affaires comme on n'en voit pas beaucoup chez les habitants. Des scandales que ça en fait frémir. Des femmes honnêtes, de première classe, qui font parler d'elles. C'est vrai que c'est avec des prêtres, mais quand même que ce serait avec des évêques, c'est toujours pas plaisant.

Je sais ben qu'il faut faire quéqu'chose pour la religion mais, moi, je voudrais pas payer ma dime avec c'te monnaie-là.

Et puis, j'cré ben que j'suis pas l'seul qui prétende que ça devrait pas être permis, parce qu'il y a des curés, à ce qu'on dit, qui veulent excommunier ceux qui sont pas contents.

Il parait aussi que le gouvernement de Boucherville va faire une loi — y a une gazette de Québec qui le dit — pour que tout le monde soit content.

Ca sera peut-être ben une bonne chose, mais y en aura ben encore queuq's-uns qui feront la grimace en dessous.

Y parait aussi que y a un mandement d'archevêque qui dit que les bons catholiques doivent fermer les yeux sur ces affaires-là.

Ca, ça peut faire l'affaire des curés, mais je reviens à ce que j'ai pour mon dire, que ça fait un peu moins l'affaire des maris.

Enfin, nous autres, les habitants, on n'aime pas ça ; et puis il me semble que y en a queuq's-uns parmi les gens du Montréal qui aimeraient mieux aussi que ça fût comme dans l'ancien temps : chacun sa femme.

Ceux qu'ont refusé de prendre du ragoût, et qui se font payer pour s'en passer, devraient pas, à c'qui m'semble, tremper leu pain dans l'assiette de ceux qui paient pour en manger.

A propos de manger, y a jeûne commandé pour vendredi prochain, à cause de ces faiblesses-là, sous peine de péché mortel.

Moi, je vois pas comment un jeûne peut être un remède pour les faiblesses ; mais en tout cas, ça me semble un peu croche — comme qui dirait entre vous et moi — que je serais obligé de jeûner parce que le Révérend Père Guyhot n'a pas assez jeûné, lui !

Y a là-dedans une question de théologie — comme ils appellent ça dans la religion ; — ce jeûne extraordinaire peut ben nous obliger tous, nous autres qu'avons des femmes assez honnêtes pour pas rester trop tard dans les sacristies ; mais les autres... les... comment est-ce que je dirais ben ?... les maris qu'ont à se plaindre, par exemple... vont-ils être obligé de jeûner, comme nous autres ?

Ca, ça m'embête.

Et c'est mon caractère.

Dans tous les cas, à c'te heure que j'ai mon moulin à couper, je meoque de toutes ces affaires-là.

Monsieur le Rédacteur,

Notre curé nous a dit dimanche qu'il y avait toujours eu de mauvais prêtres, et qu'il y en aura toujours.

Pourriez-vous me dire comment il se fait, alors, qu'on soit si coupable de présumer qu'il y en a dans le moment ?

C'est donc une chose bien nécessaire ou bien utile que les mauvais prêtres, puisque les évêques en ont assez grand soin pour nous commander de les cacher soigneusement.

UN CURIEUX.

# CANADA-REVUE

PUBLICATION HEBDOMADAIRE

Publiée par la Compagnie de Publication du CANADA-REVUE.

Directeurs :

Président : L. E. Morin, sr. ; Directeur-Gérant : A. Filiatreault ;  
J. Emile Vanier, J. A. C. Madore, Joseph Fortier.

Rédacteur-en-chef : MARC SAUVALLE.

Secrétaire de la rédaction : A. FILIATREAU.

PRIX DE L'ABONNEMENT \$3.00 PAR ANNEE.

Plus 50 cents pour livraison dans la ville de Montréal ; prix du numéro : 10 cents.

312 RUE CRAIG, MONTREAL,

B. P. BOITE 324.

Téléphone Pcell 6826

Nous connaissons quelqu'un de bien décidé à ne pas jeûner pour l'abbé Guyhot. Il invoque les circonstances atténuantes.

La question Lesage-Davignon :

Le Fidèle Davignon :

— Quel est le prix d'une âme?

Le Curé Lesage :

— Deux piastres et les arrérages.

Nous empruntons à *l'Etendard* de samedi une pensée de circonstance :

Feuillets détachés d'album :

Le cœur des femmes ressemble toujours à une cathédrale : l'autel du Dieu est dans le cœur, mais que de chapelets dans les bas-côtés.

ARSÈNE HOUSSAYE.

Après l'abbé Descarries, voici M. l'abbé Langevin qui se lamente parce qu'on a, dit-il, mal interprété le sermon dans lequel il nous traitait de *sans-culotte*.

Ce serait si simple, M. l'abbé, de se taire quand on n'a que des bêtises à dire.

Le silence coûte si peu et est souvent si utile.

L'abbé Jacot, curé de Fèves, en Lorraine, qui s'était mis à la tête du mouvement allemand dans l'Alsace-Lorraine, et encourageait ses concitoyens à renier toute idée française, vient d'obtenir une première récompense de son zèle à propager le germanisme ; une dépêche annonce qu'il est décoré, par l'empereur Guillaume II, de l'Aigle-Rouge de quatrième classe, surmonté de la couronne royale.

Tout le monde ne semble pas comprendre absolument les bonnes raisons qui font que les curés ne sont pas plus souvent punis.

Il paraît que lorsqu'on menace les coupables de les châtier, ils s'affirment prêts à tout dire, et, suivant l'expression pittoresque de l'abbé de Repentigny, "à en passer vingt autres au bob."

C'est là la cause de bien des silences.

Nous sommes heureux d'annoncer que le mandement de Monseigneur de Montréal, lu dimanche dernier dans le diocèse, est une satisfaction pour tous les catholiques dévoués.

Monseigneur a donné la sanction de son autorité à tout ce que nous avons dit.

Nos paroles étaient tellement vraies qu'il ne leur manquait plus que la sanction épiscopale du haut de la chaire de Vérité.

Maintenant, c'est fait.

Par respect pour les lecteurs du CANADA-REVUE je tiens à repousser l'accusation qui a été portée contre moi d'usurper le titre de catholique pour discuter la question religieuse.

J'ai été baptisé catholique, je suis et je reste catholique.

Quant à mes enfants, qui sont toutes filles, elles ont suivi la religion de leur mère qui est protestante.

Je regrette d'être obligé de mettre le public dans ces confidences, pourtant je tiens également à faire constater que je n'ai jamais appelé aucune de mes enfants *Rance* mais bien Renée.

MARC SAUVALLE.

*L'Etendard* est pour une fois de notre avis.

O merveille !

Voici ce qu'il dit dans son numéro de samedi :—

Tout le monde sait que les travaux que fait exécuter l'Etat directement coûtent toujours incomparablement plus cher que s'ils étaient faits par l'industrie privée.

Personne ne s'avise de demander au gouvernement de se faire constructeur, quand il s'agit de l'érection des édifices publics, de se faire libraire, imprimeur, relieur, papeter, pour fournir les bureaux publics, de se faire ingénieur pour creuser lui-même les canaux, les bassins, pour construire les chemins de fer et les exploiter directement.

Les quelques expériences faites en ce sens ont été désastreuses, et cela s'explique aisément.

Pour qu'une entreprise réussisse, il faut qu'elle soit conduite par un homme compétent, qui y place ses intérêts, et y dévoue toute son habileté, toute son énergie.

Outiller tous les ateliers d'un pénitencier ou d'une maison de réforme nécessiterait une dépense énorme. L'entretien et le renouvellement de cet outillage seraient une source constante d'autres dépenses. Le personnel des directeurs, contremaîtres et ouvriers professeurs demanderait tout un budget, et, en retour, l'Etat obtiendrait des produits qui lui reviendraient à un prix tellement élevé qu'il se verrait obligé, pour les écouler, de les vendre à perte.

Nous sommes entièrement d'accord.

Nous avons protesté contre l'établissement à Ottawa de l'Imprimerie Nationale qui a enlevé aux libraires, aux journaux, aux relieurs les droits à un bénéfice légitime sur leurs travaux, tout en obérant le budget.

De plus, nous protestons également contre les monopoles de livres d'écoles, de papeterie, de reliure, publiés par des institutions puissantes, exemptes de taxe, qui font à l'ouvrier libre une concurrence déloyale.

## ORIGINAUX ET DÉTRAQUÉS\*

## TYPES QUEBECQUOIS

ONEILLE — GRELOT — DRAPEAU — CHOUINARD —

COTTON — DUPIL — GROSERRIN — CARDINAL

— MARCEL AUBIN — DOMINIQUE —

BURNS — GEORGE LÉVESQUE.

## VI

## DUPIL

## I

La ville de Lévis est loin d'avoir toujours présenté l'aspect pittoresque qui la distingue aujourd'hui.

A l'époque dont je vais parler, l'église de Notre-Dame était presque isolée sur son immense plateau.

Et de là, en descendant jusqu'à la falaise qui borde le fleuve, c'était la Commune, avec ses ravins et ses broussailles; tandis que vers l'est s'étendaient, jusque sur les hauteurs de Lauzon, une suite de prairies coupées de fossés le long desquels s'allongeaient de maigres clôtures de cèdre à moitié masquées par des fouillis d'arbustes et de plantes herbacées.

Après la fenaison, ces prairies étaient pour les gamins du voisinage un préau à perte de vue.

Et Dieu sait s'ils en profitaient!

Je me souviens avoir connu là une escouade de lurons qui ne se laissaient pas marcher sur les pieds, lorsqu'il s'agissait d'y aller gaiement.

Un soir que la petite troupe s'ébattait dans le champ le plus voisin de l'église, elle vit venir, longeant ce qui aurait pu être un trottoir, mais qui n'était encore qu'une rigole, un personnage dont l'apparition provoqua chez elle un intérêt soudain.

C'était un vieillard maigre et hâve, au dos voûté, mais d'apparence robuste, avec des cheveux poivre et sel qui s'échappaient en désordre d'un vieux feutre dégomme, et retombaient en mèches longues et sales sur le collet d'un paletot dont l'aspect débraillé accusait de nombreuses années de service et d'usage.

Une large ceinture de cuir retenait à sa hanche un pantalon jadis noir, dont les tiges effiloquées n'étaient pas faites pour dissimuler l'inquiétante maturité de l'ensemble.

Une chemise de flanelle en lambeaux, une paire de bottes outrageusement éculées complétaient le costume.

En somme, malgré la pacotille de ferblanterie qu'il portait sur le dos, le nouveau venu avait tous les dehors d'un vagabond; et la canne ferrée qu'il tenait

à la main n'était, ni par la taille ni par le poids, de nature à tranquilliser outre mesure bêtes et gens sur ses dispositions plus ou moins pacifiques.

Appuyé sur cette espèce d'épieu, il s'avancait lentement du côté de l'église, peinant dans la montée, faisant halte de temps à autre pour s'essuyer le front du revers de sa manche, tout en jetant du côté des moutards un regard oblique et défiant.

La rencontre ne paraissait pas lui sourire; et l'on va voir que son instinct, ou plutôt son expérience, ne le trompait guère.

En l'apercevant, la marmaille eut un cri de joie:

— Dupil!

Et, le temps de le dire, toute la bande fut sur la clôture, rangée en batterie d'un nouveau genre, sous le feu de laquelle force était au vieux mendiant de passer, s'il tenait à continuer sa route.

Celui-ci, le sourcil froncé, se mit à promener alternativement sur chacun des jeunes espiègles un œil qui aurait pu troubler les plus hardis, s'ils n'eussent eu la clôture et le fossé pour protection naturelle.

Mais, comme rien ne bougeait, le vieillard poursuivit son chemin.

Quand il fut à quelques pas du groupe, un des enfants lui adressa la parole:

— Bonjour, père Dupil!

— Ah! mes crapauds, s'écria le bonhomme; vous savez bien que j'suis pas père. C'est vos serpents verts de parents qui vous montrent ça!...

Et il se mit à menacer les gamins de sa canne, en répétant:

— J'suis pas père, million de tempêtes! vous le savez bien.

— Vous dites ça pour rire, père Dupil!...

Cette fois, il fallut décamper, et prestement.

— Attendez voir, mes petits pendants, j'vais vous montrer, moi, si j'suis père!

Et voilà le bonhomme en train d'escalader la clôture avec son cliquetis d'ustensiles sur le dos.

Pas besoin de se demander si les gamins détaient.

En un clin d'œil, ils avaient franchi la largeur du champ, et mis leur peau en sûreté derrière une deuxième clôture.

L'homme les suivit en proférant une interminable kyrielle de jurons.

Quand il faisait mine de s'arrêter, les garnements n'avaient qu'à crier: *Père Dupil!* et la poursuite recommençait.

Le vieux courait en titubant dans l'herbe nouvellement fauchée, harassé, la suer au front, l'écume à la bouche, brandissant toujours sa redoutable canne, et crachant à pleine gorge tout ce que sa colère im-

\* Reproduction interdite.

puissante pouvait lui inspirer de menaces et de gros mots :

- Bande de malvats ! criait-il.
- Père ! répondait-on.
- J'suis pas père, canailles !
- Oui, vous êtes père.
- C'est pas vrai !
- Oui, c'est vrai !
- Non, non, non, non !
- Oui, oui, oui, oui !
- Non !...
- Vous blaguez, père.
- J'suis pas père !... crasse des crasses, c'est-y possible !

Et il reprenait sa course.

Mais il avait beau courir, les polissons, plus agiles du jarret, se tenaient facilement à distance en passant d'un champ dans un autre, et réussissaient toujours à mettre à temps une nouvelle barrière entre eux et lui.

Au sixième clos, le vieillard, épuisé, put sauter encore le fossé, brisa une perche de la clôture, enjamba le reste en blasphémant...

Mais il ne put aller plus loin.

Il s'affaissa sur le revers du talus, la tête dans ses mains, s'arrachant les cheveux à poignées, et grommelant toujours dans des hoquets étouffés :

— J'suis pas père, tas de rapaces ! j'suis pas père !...

Les enfants s'en revinrent par un autre chemin — contents d'eux-mêmes.

Ils avaient tant ri !

Hélas ! j'en étais malheureusement.

Et maintenant que, devenu vieux, je me prends à songer à tout ce qui a dû remuer au fond de cette existence bouffonne, avant de lui donner le pli tragique qu'elle a conservé jusqu'aux derniers moments, toutes les agaceries dont le pauvre traîne-misère a été l'objet de notre part me semblent autant de sacrilèges ; et je me sens porté à demander pardon à Dieu d'avoir peut-être versé une goutte amère de plus sur ce cœur déjà si profondément saturé de fiel et de vinaigre.

Les données manquent pour raconter la vie de Dupil.

Cette hostilité constante, qu'il voyait ou croyait voir fermenter autour de lui, l'avait rendu très défiant, très concentré.

Ce n'est que dans ses moments de colère et d'imprécations qu'il soulevait un peu le couvercle de son passé, et laissait entrevoir la source de ses griefs.

Car griefs il y avait.

Dupil était une victime.

De qui ?

De tous peut-être.

La Beauce était son pays natal.

Tout jeune, la mort de ses parents l'avait fait héritier d'une aisance au-dessus de la moyenne.

Il avait commencé par exploiter avec assez de succès un joli patrimoine, et l'avenir s'annonçait à lui, sinon très brillant, du moins sous d'excellentes couleurs, lorsque des difficultés survinrent.

Sir John Caldwell — un homme politique qui a laissé dans le pays des souvenirs peu enviables — le "maudit Carouel", comme il l'appelait, était alors propriétaire de la seigneurie de Lauzon, dans les limites de laquelle se trouvait enclavé l'héritage de Dupil.

Cela date de loin, comme on voit.

Or, à propos de quelque chose ou à propos de rien, sur un point ou sur un autre, réclamation légitime ou chicane d'Allemand, un différend s'éleva entre le gentilhomme puissant et l'humble roturier.

Une mesquine persécution d'intendant peut-être.

Il en résulta un procès.

Un de ces procès envenimés, interminables — instance sur instance — où demandeur et défendeur, appelant et intimé, gagnant ou perdant, tout le monde s'appauvrit — excepté les avocats.

Ce fut l'histoire du pot de terre et du pot de fer.

Dupil devait être condamné ; on le condamna.

Pour le grand seigneur, c'eût été une plaisanterie.

Pour le petit propriétaire, c'était la ruine, ou peu s'en faut.

Perte de temps, relâchement dans les habitudes, affaires négligées, culture interrompue, mémoires de frais à payer, tout cela amena la gêne, les emprunts à usure, les hypothèques, et enfin les huissiers.

On vit une de ces dégringolades dont nos campagnes — peuplées de Bretons têtus et de plaideurs normands — nous offrent tant d'exemples.

Ce procès — où Dupil n'avait vu qu'une moles-tation criante — l'avait exaspéré ; les désastreuses conséquences qui s'en suivirent le blessèrent profondément dans son sens intime de la justice.

Cette blessure, qui devait saigner toujours, fut en plus aggravée par une circonstance malheureuse.

Un prêtre — le curé de l'endroit, si mes renseignements sont exacts — avait, à ce qu'on disait, joué un rôle, involontaire sans doute, dans le malheur de Dupil.

Appelé à la barre des témoins, il avait dû prêter, dit-on, un serment aussi décisif que contraire aux intérêts de son paroissien.

De là, dans l'esprit de celui-ci, l'impression que le prêtre et l'Anglais — la "canaille de curé" et le

“maudit Carouel” — s'étaient conjurés pour le ruiner.

De là aussi la haine féroce dont le malheureux enveloppait non seulement le clergé tout entier, mais encore tout ce qui de près ou de loin touchait au culte et à la religion.

En outre, tout cela se compliquait, paraît-il, d'une affaire romanesque.

Vers l'époque du fameux procès, autant qu'on pouvait en juger, un chagrin d'amour semblait être venu ajouter sa cuisante brûlure aux plaies déjà envenimées du pauvre homme.

— Elle! elle!... murmurait-il quelquefois avec un de ces soupirs qui déchirent la poitrine. Elle aussi!... elle en était!... Ils l'ont tournée contre moi. C'est la faute au curé; c'est la faute au bon Dieu!...

Et ses doigts se crispaient de rage, tandis qu'une grosse larme traçait un sillon malpropre sur sa joue noircie par le soleil et la poussière des routes.

Un jour, après une des scènes dont j'ai donné un pâle échantillon au début de cette histoire — scènes qui se renouvelaient toutes les fois que le vieux se risquait à clabauder à travers les rues de Lévis — il se laissa tomber tout en nage sur un coin de trottoir, et quelqu'un l'entendit qui disait avec des sanglots dans la gorge :

— Oh!... Rose!... Rose!... si t'avais voulu, le bon Dieu m'aurait pas fait tout ça!...

Quoi qu'il en soit des détails, Dupil dut quitter la Beauce.

Le cœur débordant d'amertume et de ressentiment, il était venu s'établir à Québec, et, avec les débris de son avoir, s'était monté un petit magasin dans le faubourg Saint-Jean.

Trois mois après, un incendie rasait la maison, et, comme à cette époque on ne parlait guère d'assurances à Québec, Dupil était jeté sur le pavé, presque nu et sans un sou vaillant.

Alors sa pauvre cervelle, n'en pouvant supporter davantage, se détraqua complètement.

Il avait maudit le prêtre : il fit plus.

Il montra le poing au ciel, et se repliant sur lui-même dans un désespoir sourd, il accepta une existence de proscrit, de lépreux, jurant à Dieu une haine qu'il devait emporter au tombeau, après plus de soixante années de misère et d'isolement sauvage.

LOUIS FRÉCHETTE.

(A continuer.)

## UN CAS PENIBLE DE MEPRISE

Un certain abbé — un O.M.I. — que son insignifiance, sans l'affaire Guyhot, eut garanti contre toute notoriété, vient, paraît-il, de se distinguer et d'illustrer la chaire de Vérité, en mêlant sa noble voix au concert que deux ou trois braillards pharisaïques ont organisé en l'honneur du scélérat qui a souillé tous les sacrements de l'Eglise et toutes les femmes qui n'ont pas su résister à ses tentatives diaboliques.

Cet O.M.I. aurait dit, si l'on en croit un journal, que tous ceux qui écrivent contre les infamies du très galant *chansonnier ecclésiastique* sont des repris de justice.

A coup sûr, ce brave abbé confond, dans son admiration *Guyholatrique*, certains rédacteurs de feuilles dévotieuses avec les honnêtes gens qui ont profité des récents scandales pour demander des réformes disciplinaires dans ce diocèse, réformes que la conduite de certains membres du clergé rend absolument nécessaires — celle de cet O.M.I. entre autres.

Il y a donc eu confusion dans l'esprit de ce bon abbé, de cet excellent Père, de ce noble cœur qui gémit comme si tous les traits lancés contre les *Guyotieux* l'atteignaient en pleine poitrine.

Il a dû confondre, tant il devait se rappeler ce collaborateur religieux d'une feuille sainte, qui passa, il y a quelques années, sur les bancs de la Cour Criminelle, où il fut déclaré coupable de parjure. Une bagatelle! un rien!

Aussi sa véracité ne fut-elle jamais mise en doute, ni affectée. Au contraire.

Et depuis lors, il défend tous les jours, avec une sainte ardeur — que disons-nous — il enseigne quotidiennement, avec une dévotion fureur, la sainte vérité, pour laquelle il a montré tant de respect, et il l'oppose aux impies imbéciles qui mourraient plutôt que de se parjurer.

N'est-ce pas, monsieur l'abbé, que c'est de cette belle âme que vous vouliez parler?

Ce bon Père a peut-être aussi voulu parler de cet abbé ivrogne et impudique qui fut tout dernièrement arrêté en compagnie d'une donzelle, traduit devant les tribunaux de juridiction criminelle et condamné à la prison, où il passa un mois à songer à des procédés nouveaux pour distiller illégalement et frauduleusement du whisky.

C'est, paraît-il, après avoir éloquentement prêché contre l'intempérance et l'impudicité que ce maraud allait s'échouer au milieu des alambics, après s'être vautré dans la prostitution avec la malheureuse qu'il avait réussi à perdre.

Est-ce que ce n'est pas une des causes de votre erreur, notre révérend Père?

Puis, qui sait si vous n'étiez pas absorbé par la pensée de cet autre abbé, rédacteur-propriétaire d'une autre feuille dévote, qui passa devant la juridiction criminelle pour répondre à un libelle, publié dans sa sainte feuille, naturellement, et qui s'en sauva en passant par la porte de derrière, c'est-à-dire, grâce à la bêtise d'un grand jury.

Allons, bon Père, faites-en l'aveu. Vous avez mis sur les uns les affaires criminelles des autres. Nous n'avons pas de ces saints-là dans nos bureaux de rédaction.

Nous pourrions allonger de beaucoup la liste des cas

L'abondance des matières nous force à remettre la suite de l'article “Les Maladies Épidémiques” à la semaine prochaine.

qui ont pu servir à vous embrouiller. Voulez-vous que nous continuions ?

Votre cas est, nous dit-on, tout particulier. Aussi nous ne vous traiterons pas comme méchant, mais comme malade et ayant besoin de repos. Les rudes travaux auxquels vous vous livrez vous ayant quelque peu épuisé et altéré votre santé. Vous êtes malade, monsieur l'abbé, croyez-nous.

Seulement, ne retournez plus à vos erreurs. Votre cas est désormais soumis à votre Ordinaire et à votre Supérieur : " *Intempérance de langage*". S'ils ne prescrivent pas, nous allons entreprendre de vous soigner, avec garantie de vous guérir.

Nous vous connaissons, bon Père.

Où vous savez ce que vous dites, ou vous ne le savez pas. Si vous le savez, acceptez, en ce qui concerne le CANADA-REVUE, le démenti le plus formel ; si vous ne savez pas ce que vous dites, qu'on vous enferme.

A. FILIATREAU.

## LE JEÛNE ET LE PÉCHÉ

Mon cher Directeur,

Je suis un peu désappointé. On m'avait prévenu que, du haut de la chaire de Vérité, l'abbé Maxime Tassé allait vous écraser de ses anathèmes. Il n'en a rien été, cependant, et je suppose que, après avoir médité cette parole de l'Apôtre, que la langue est un monde d'iniquités, le curé de Longueuil a cru plus sage d'observer le silence.

Il ne vous en a pas moins dit votre fait, et j'ai appris avec peine que vous êtes, sans vous en douter, plus coupable que ceux dont vous dénoncez les crimes.

Et savez-vous quel va être le résultat de tout ceci ? C'est que, pour nous conformer aux ordres donnés en haut lieu, vous et moi allons être obligés de manger du poisson. Cette façon de guérir une plaie sociale avec du maigre vous paraît peut-être un peu singulière. Mais n'importe, il faut nous soumettre, puisque c'est là le grand moyen de ramener au bercail toutes les brebis égarées. J'ai confiance dans le remède, puisque M. Tassé a dit qu'il était bon. *Ipsa dixit.*

Je ne vous donne pas le texte même des remarques que j'ai entendues. Pour ceux qui connaissent le talent oratoire de l'abbé, il est évident qu'il ne gagne pas à être lu. Je n'irai donc pas, en le citant, amoindrir la portée de son discours. Victor Hugo a écrit : " Mirabeau qui écrit, c'est quelque chose de moins que Mirabeau ! Mirabeau qui parle, c'est tout Mirabeau." Il en est de même de M. l'abbé Tassé. Si je puis m'exprimer ainsi, je dirai qu'il faut le voir parler. Rien ne peut donner une idée exacte de sa voix tonitruante, de son formidable geste, lorsqu'il pourfend les prétendus ennemis de la religion. Foi d'honnête homme ! si vous l'entendiez seulement une fois, vous briseriez votre plume pour lui faire plaisir.

En terminant, je vous félicite de n'avoir pas été maltraité davantage. Il est évident que cette modération inusitée a dû être conseillée quelque part ailleurs qu'à Longueuil, où, d'habitude, l'on ne se gêne pas de dire ce que l'on pense.

Serait-ce parce que l'on commence à s'apercevoir que la liberté d'écrire n'est pas une chose à mépriser ? Ou bien se serait-on aperçu que les gens que l'on tue se portent de mieux en mieux ?

Peut-être les deux.

Votre bien dévoué,

F. G.

Les propriétaires du Parc Sohmer ont toujours eu la bonne fortune de donner des attractions assez alléchantes pour faire courir le public, et ils ne manquent jamais l'occasion d'ajouter des choses nouvelles. La semaine dernière ils ont fait venir un superbe lionceau et deux tigres du Bengale. Avec le temps le jardin Zoologique deviendra une gigantesque institution.

Les améliorations que l'on a fait subir au Pavillon principal sont aujourd'hui à peu près complétées. Comme toujours, le programme est varié et attrayant.

Voici la saison où les pères de famille songent à trouver le meilleur moyen de passer les longues soirées sans trop s'ennuyer, or, parmi ces moyens, la musique compte pour beaucoup. Une visite à la maison Willis & Cie., au No. 1824, rue Notre Dame, près de la rue McGill, où l'on peut voir un des plus beaux assortiments de pianos du pays, convaincra le plus sceptique que le meilleur moyen de dépenser son argent avec avantage est de faire l'achat d'un piano Knabe. La fabrique Knabe est certainement l'une des meilleures du continent, et il y a unanimité parmi les connaisseurs, qui disent qu'il peut être égalé, mais non surpassé.

Sans être même aussi anti-semite que M. Drumont, on ne peut s'empêcher de sentir un frisson mauvais passer dans les veines quand on lit le passage suivant d'une entrevue où le millionnaire juif Rothschild traite comme suit les partisans de la journée de huit heures :—

" Ainsi, il est absolument faux, par exemple, que les bons ouvriers demandent la journée de huit heures, ceux qui la demandent, ce sont les paresseux et les incapables ; ils se tiennent ce raisonnement : 'Travailler dix ou douze heures par jour, d'abord c'est fatigant, et puis il y en a qui sont moins paresseux et plus adroits que nous, qui produisent davantage dans le même espace de temps et qui, par conséquent, gagnent davantage ; tâchons de les forcer à travailler moins, notre intérêt et notre paresse ne pourront qu'y gagner !' C'est bien cela. Mais les autres, les pères de famille sérieux et rangés, n'entendent pas du tout qu'on les empêche de travailler le temps qu'ils jugent utile à leurs besoins et à ceux de leurs enfants.

" Mais quand même ! Admettons qu'on les force tous à ne travailler que huit heures ! Savez-vous ce qu'ils feront, la majorité ? Eh bien ! ils iront boire ! Ils iront davantage au cabaret, voilà tout ! Que voulez-vous qu'ils fassent ? "

Pendant ce temps le Baron fumait un cigare et sirotait de la fine champagne.

En lisant cela, il y a des violences qui s'expliquent.

Il n'y a rien de fondé dans la rumeur que le curé Salmon, de l'Eglise Saint-Mary, coin des rues Craig et Panet, devait être changé de cure.